



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

viticulture

Question au Gouvernement n° 1395

Texte de la question

COUPAGE DU VIN ROSÉ

M. le président. La parole est à Mme Josette Pons, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Josette Pons. Depuis quelques mois, monsieur le ministre de l'agriculture et de la pêche, les vignerons et les producteurs de rosé, en particulier ceux du Sud de la France et du département du Var, se sont élevés contre la proposition de la Commission européenne de lever l'interdiction de coupage de vin rouge et de vin blanc pour élaborer du vin rosé.

Le 11 février dernier, je vous avais interrogé sur ce point ; vous m'aviez alors assurée de votre détermination à défendre et à accompagner les efforts de qualité accomplis depuis des années par tous nos vignerons.

Depuis lors, de nombreuses actions ont été entreprises : à votre initiative d'abord, notamment auprès de vos collègues ministres de l'agriculture des autres pays membres pour obtenir une renégociation sur ce problème du coupage ; par les vignerons ensuite, en particulier les vignerons provençaux, que vous avez toujours associés à votre action et aux réunions de travail et de concertation ; par les consommateurs enfin, grâce à une pétition qui a recueilli près de 40 000 signatures.

Vous avez également saisi Mme Fischer-Boel, commissaire européen, chargée de l'agriculture, et obtenu, par deux fois, le report de cette décision.

Lundi 8 juin, nous est parvenue, par communiqué de presse, la décision de maintenir l'interdiction du coupage destiné à la création de vin rosé. L'ensemble de la profession prend acte de cette décision, se réjouit et se joint à moi pour vous remercier vivement, monsieur le ministre, de votre efficace implication dans ce dossier.

Lorsque vous serez installé dans vos nouvelles fonctions, pourrez-vous accompagner ce dossier jusqu'à son aboutissement et veiller à ce que l'annonce de la Commission européenne apporte bien toutes garanties quant aux pratiques oenologiques qui seront adoptées fin juin et applicables au mois d'août prochain ?

M. le président. La parole est à M. Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Jean-Paul Bacquet. C'est le ministre de l'écologie qui devrait répondre !

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. J'ai toujours dit, madame la députée, que la proposition de la Commission européenne, au début de l'année, d'autoriser le coupage de vin blanc et de vin rouge pour faire du faux rosé...

M. Germinal Peiro. Vous l'aviez acceptée !

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture*. ... était insensée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Elle heurtait tout ce qui fait notre modèle alimentaire européen : un modèle fondé sur la qualité, la traçabilité, la diversité et les traditions. Qui plus est, elle aurait compromis les efforts accomplis, dans de nombreux vignobles français et européens, dans le sens de la qualité.

Lorsque vous m'aviez interrogé le 11 février dernier, je vous avais répondu que nous étions opposés à cette proposition, que nous étions isolés - nous n'étions que deux pays, la Hongrie et la France -, mais que nous continuions à nous mobiliser pour faire revenir la Commission sur cette idée. C'est ce à quoi je me suis employé : je n'ai fait que mon travail.

M. Jean-Pierre Soisson. Bravo ! Quand vous faites votre travail, vous gagnez !

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture*. Depuis plusieurs mois, comme je m'y suis engagé, monsieur Soisson, avec vous...

M. Jean-Paul Bacquet. M. Soisson est un expert ! (*Sourires.*)

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture*. ...et avec les professionnels, nous nous sommes attachés à faire bouger les lignes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*) Les professionnels de la viticulture ont fait un formidable travail vis-à-vis de leurs collègues comme vis-à-vis des gouvernements. J'ai fait le mien vis-à-vis de mes collègues. Finalement, la Commission a décidé, lundi, de renoncer à cette proposition. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*) Cela prouve que lorsqu'on s'y met tous, lorsqu'on parle d'une seule voix à Bruxelles et lorsqu'on dialogue, on arrive à faire bouger les lignes ! Retenez cette leçon pour l'avenir, car il y aura d'autres combats à livrer, madame Pons, d'autres régulations, d'autres batailles pour préserver notre modèle alimentaire. Soyez assurée que, là où je serai, vous pourrez compter sur moi. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Josette Pons](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1395

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 juin 2009